

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : RHEOBYK-411

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif rhéologique
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 4

Irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H227 Liquide combustible.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H360D Peut nuire au fœtus.

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Conseils de prudence

: **Prévention:**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Solution d'une urée modifiée

Composants dangereux

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
1-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	>= 60 - < 80
Chlorure de lithium [LiCl]	7447-41-8	>= 1 - < 5
Pyrrolidinone, diméthyl-	60544-40-3	>= 0.1 - < 1

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingrédients est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement l'œil (les yeux) à grande eau. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'œil intact. Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche Brouillard d'eau
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Pas sensible à l'impact mécanique. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

	égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) compose au chlore
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante
--	---

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

- Conditions de stockage : dans les ateliers.
sures : Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
: Défense de fumer.
: Conserver dans un endroit bien ventilé.
: Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
: Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des acides forts.
: Conserver à l'écart des bases fortes.
: Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	TWA	10 ppm	US WEEL

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc nitrile

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

État physique	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 5, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/ intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Début d'ébullition	: 397.40 °F (203.00 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: < 0.5000000 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 195.80 °F (91.00 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	: 9.50 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.30 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0500 g/cm ³ (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: M0062 (Analytics Wesel)
Décomposition thermique	: Donnée non disponible

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides
Oxydants forts
Alcalis

Produits de décomposition dangereux : Néant

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau

Absorption par la peau

Inhalation

Yeux

Ingestion

Toxicité aiguë**Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 4,715 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****872-50-4 1-Méthyl-2-pyrrolidone:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,150 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.1 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: Pas d'information disponible.

7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 526 mg/kg
BPL: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.57 mg/l
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:**872-50-4 1-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: irritation légère
BPL: oui

7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:

Espèce: Lapin
Résultat: irritation modérée de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**872-50-4 1-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Espèce: Lapin
Résultat: Irritation sévère des yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

BPL: non

7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**872-50-4 1-Méthyl-2-pyrrolidone:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

7447-41-8 Chlorure de lithium [LiCl]:

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : Peut nuire au fœtus.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Des études sur la reproduction et la croissance de rats exposés au NMP ont montré certains effets incluant une baisse de fertilité (mâle/femelle), ainsi qu'une réduction du poids moyen des portées à la naissance et pendant la période de lactation. Les risques peuvent être réduits de façon significative par le port de gants imperméables. L'inhalation du NMP est improbable, à moins que le produit soit chauffé ou vaporisé. Un contact prolongé de l'épiderme avec le NMP peut causer des dermatites.

L'absorption de chlorure de lithium répété peut résulter en d'éventuelles lésions des reins et/ou du sang. Le résultat des essais en laboratoire ont indiqué que le chlorure de lithium peut être tératogénique.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

Aucun effet.

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau provoquer probablement de graves irritations.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation :

Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus

: Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

1-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4 74.9 %

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 24 - 30 %
Méthode: 20min/175°C

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

DIN EN ISO 3251

L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

1-Méthyl-2-pyrrolidone

872-50-4

Pennsylvania Right To Know

1-Méthyl-2-pyrrolidone

872-50-4

Urée modifiée

-

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-5258
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris 1-Méthyl-2-pyrrolidone, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h).
Section 4 / 12(b)	: Non applicable
Liste active de l'inventaire TSCA	: Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: La (les) substance (s) suivante (s) est (sont) soumise (s) aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation :
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: La (les) substance (s) suivante (s) est (sont) soumise (s) aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation :
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: La (les) substance (s) suivante (s) est (sont) soumise (s) aux

RHEOBYK-411

Version 5

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 07/09/2026

exigences TSCA 12 (b) en matière de notification
d'exportation :

DSL : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS
LCPE:

Catégorie de substance LIS : Substance chimique
LCPE

Pour cent de poids : 23 %

NSN Classé : L'annexe 4

Le maximum NSN a exigé : L'annexe 5

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.